



---

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration  
tenue le 2 octobre 2012 au bureau de Badminton Québec

---

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal des réunions du 24 mai 2012, 4 juin 2012 et 8 juin 2012
4. Suivi des réunions précédentes
5. Finances
  - 5.1. Subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
  - 5.2. Bilan financier au 31 août 2012
  - 5.3. Prévisions budgétaires 2012-2013
6. Ressources humaines – conditions salariales
7. Signataires et représentants autorisés
8. Gala et congrès
  - 8.1. Édition 2012 : bilan et recommandation de la Commission des présidents
  - 8.2. Édition 2013
9. Réseau de compétitions
10. Équipe du Québec
  - 10.1. Composition et activités
  - 10.2. Subventions
11. Poursuite contre l'ARB Sud Ouest
12. Complexe Bois-de-Boulogne
13. Politique d'aide régionale
14. Badminton Canada
15. Placements Sports
16. Plan stratégique
17. Divers
18. Date de la prochaine réunion
19. Levée de l'assemblée

**Étaient présents :** Monsieur André Azzi, trésorier  
Madame Maryse Lachapelle, administratrice  
Monsieur Gaston Girard, gouverneur  
Monsieur Mario Harbec, secrétaire  
Monsieur Piéric Langlais-Gagné, administrateur  
Monsieur Claude Tessier, président

**Était présent d'office :** Madame Chantal Brouillard, directrice générale

**1. Ouverture de la réunion**

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 18h05.

Monsieur Tessier souhaite la bienvenue à messieurs Gaston Girard et Piéric Langlais-Gagné qui participent à leur première réunion du Conseil d'administration.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1389**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Piéric Langlais-Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour.

**UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal des réunions du 24 mai 2012, 4 juin 2012 et 8 juin 2012**

Certaines modifications sont apportées aux projets de procès-verbaux.

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1390**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par madame Maryse Lachapelle, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2012.

**UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1391**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2012.

**UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1392**

Monsieur André Azzi, appuyé par madame Maryse Lachapelle, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2012.

**UNANIMITÉ**

**4. Suivi des réunions précédentes**

Madame Brouillard dépose un tableau des actions prises et du statut de différents dossiers.

## **5. Finances**

### **5.1. Subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Madame Brouillard indique les montants reçus en vertu des différents programmes du MELS.

a) Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises

La subvention obtenue est de 98 563 \$; il s'agit d'une baisse d'environ 34 500 \$ par rapport à la saison précédente. Cela reflète l'incapacité de la fédération à fournir les données requises à la suite de la désorganisation vécue en 2010-2011.

Un montant identique sera versé pour la saison 2013-2014.

b) Programme de soutien au développement de l'excellence

À l'instar de l'an dernier, la subvention reçue est de 90 000\$.

c) Programme de soutien aux événements sportifs nationaux et internationaux

Une somme de 9 500 \$ a été reçue pour les tournois suivants :

- ✓ Yonex Québec Senior Élite Series tenu au Club Atwater en septembre 2012;
- ✓ Circuit Black Knight Junior Canadien qui se tiendra au Club Atwater en janvier 2013;
- ✓ Championnat canadien Senior qui se déroulera à Gatineau en février 2013.

d) Programme d'engagement des entraîneurs

La subvention annuelle obtenue en vertu du plan quadriennal 2009-2013 est de 85 000\$.

### **5.2. Bilan financier au 31 août 2012**

Madame Brouillard commente le bilan financier.

### **5.3. Prévisions budgétaires 2012-2013**

Madame Brouillard dépose les prévisions budgétaires 2012-2013 et explique chacun des postes y figurant. Elle prévoit un déficit de 22 000 \$ en considérant un objectif d'autofinancement de 50 000 \$ dans le cadre du programme Placements Sports. Les membres du Conseil d'administration conviennent de réviser les prévisions budgétaires au plus tard en février 2013.

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1393**

Monsieur Piéric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose l'adoption des prévisions budgétaires 2012-2013.

**UNANIMITÉ**

**6. Ressources humaines – conditions salariales**

Monsieur Tessier indique qu'un membre du personnel a formulé une demande de révision salariale; il résume les éléments présentés à l'appui de cette demande.

Après discussion, les membres considèrent que la rémunération actuelle de l'employé concerné est appropriée.

**7. Signataires et représentants autorisés**

**7.1. Comptes bancaires**

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1394**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose que les personnes autorisées à signer les chèques et effets dans le compte de Badminton Québec soient mesdames Chantal Brouillard, Maryse Lachapelle et Carole Plante ainsi que monsieur André Azzi, et que la signature d'au moins deux desdits représentants apparaissent au bas de chacun des chèques ou effets. De plus, la signature d'un membre du Conseil d'administration doit apparaître sur tout chèque d'un montant de 5 000 \$ ou plus.

**UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1395**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur André Azzi, propose que les représentants et signataires officiels de Badminton Québec pour les dossiers indiqués ci-après soient :

- ✓ Affaires courantes  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Commandites  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Sports Québec  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Badminton Canada  
Madame Chantal Brouillard ainsi que messieurs Claude Tessier et Piéric Langlais-Gagné;

- ✓ Sports Études  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Centre national de badminton du Québec  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Campagne de levée de fonds  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Jeux du Québec  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Paiements pré-autorisés  
Mesdames Chantal Brouillard, Maryse Lachapelle et Carole Plante ainsi que monsieur André Azzi;
- ✓ Regroupement Loisirs Québec  
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier.

**UNANIMITÉ**

## **8. Gala et congrès**

### **8.1. Édition 2012 : bilan et recommandation de la Commission des présidents**

Madame Brouillard fait état de la participation aux différentes activités du congrès et dresse le bilan financier du congrès et du gala. Un résumé des deux plénières est déposé.

Les membres présents à la réunion de la Commission des présidents recommandent le maintien du gala.

### **8.2. Édition 2013**

Madame Brouillard propose une programmation pour le prochain gala du badminton québécois qui en sera à sa 25<sup>e</sup> édition.

## **9. Réseau des compétitions**

Madame Brouillard dépose le calendrier 2012-2013. Elle rappelle qu'afin de favoriser la participation, un tournoi d'un réseau provincial peut offrir des épreuves de l'autre réseau; un tableau indiquant les choix des comités organisateurs est présenté.

Madame Brouillard souligne des hausses de 27 et 16 inscriptions respectivement aux deux premiers tournois de la saison tenus à Sherbrooke et à Laval.

## **10. Équipe du Québec**

### **10.1. Composition et activités**

Madame Brouillard indique que monsieur Pierre Olivier se joint à l'Équipe du Québec à titre d'entraîneur adjoint; il appuiera l'entraîneuse chef, madame Denyse Julien.

La liste des athlètes composant l'Équipe du Québec est déposée de même que la liste des compétitions et des camps subventionnés.

Madame Brouillard présente le vêtement d'identification des membres de l'équipe du Québec.

### **10.2. Subventions**

Madame Brouillard mentionne l'obtention d'une subvention de 6 000 \$ de l'Institut national du sport du Québec (anciennement le Centre national multi-sports de Montréal).

Si les entraîneurs de l'Équipe du Québec désirent effectuer d'autres projets après l'utilisation de cette subvention, la fédération pourrait utiliser une somme de 2 000 \$ tirée d'apports reportés pour leur réalisation. Cela permettrait de mettre en lumière les besoins de la fédération et son implication dans le développement de son sport.

Monsieur Gaston Girard se retire de la réunion.

## **11. Poursuite contre l'ARB Sud Ouest**

Considérant le caractère légal des propos échangés, ces discussions demeurent confidentielles.

Monsieur Gaston Girard réintègre la réunion.

## **12. Complexe Bois-de-Boulogne**

Madame Brouillard présente la liste des investissements effectués par Badminton Québec dans le Complexe Bois-de-Boulogne et le calcul de leur amortissement ainsi qu'un projet de réponse à l'offre de rachat du plancher.

Après discussion, les membres refusent l'offre du Centre sportif Bois-de-Boulogne Multi-sports de Laval inc. et conviennent d'une contre-offre.

Monsieur Gaston Girard quitte la réunion.

**13. Politique d'aide régionale**

Madame Brouillard dépose le processus de révision de la politique d'aide régionale présenté à la Commission des présidents tenue lors du dernier congrès.

**14. Badminton Canada**

Madame Brouillard va transmettre par courriel aux membres un résumé des sujets traités lors du congrès de Badminton Canada en juin 2012 et à l'occasion d'un appel conférence tenu le 19 septembre dernier.

**15. Placements Sports**

Madame Brouillard dépose le prospectus présentant le fonctionnement du programme Placements Sports développé par Sports Québec. Le Gouvernement du Québec a accepté de fournir une somme de 1 M\$ qui sera distribuée aux fédérations sportives en fonction des dons recueillis pour financer le fonctionnement de leur organisation (mesure d'appariement).

Badminton Québec recevra pour la saison 2012-2013 une somme de 7 500 \$ à titre d'aide à la collecte; ce montant sera réduit à 3 750 \$ pour la saison 2013-2014.

Le pourcentage d'appariement de Badminton Québec est de 190 %. Ainsi, en recueillant des dons de 50 000 \$ d'ici au 31 mars 2013, Badminton Québec recevra un montant de 95 000 \$ de Placements Sports.

Un minimum de 20 % de la somme accumulée doit être versé dans un fonds de dotation que Badminton Québec ne pourra pas utiliser avant 10 ans. Ce fonds est constitué afin d'assurer la fédération d'un revenu stable et récurrent lorsqu'il sera rendu à maturité.

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1397**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur André Azzi, propose que 20 % des sommes accumulées par Badminton Québec dans le cadre du programme Placements Sports soient versées dans le fonds de dotation de ce programme.

**UNANIMITÉ**

**16. Plan stratégique**

Madame Brouillard dépose un document de travail relatif au plan d'orientation stratégique 2013-2017.

Les membres conviennent de tenir une réunion spéciale consacrée à ce sujet.

**17. Divers**

Aucun sujet n'est inscrit.

**18. Date de la prochaine réunion**

Aucune date n'est déterminée.

**19. Levée de l'assemblée**

**RÉSOLUTION  
CA-2012-1398**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 23h.

**UNANIMITÉ**

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 4 février 2013 ,  
sur proposition de Monsieur Piéric Langlais-Gagné, appuyé par Monsieur Mario Harbec,  
et adoptée à l'unanimité.